



RESPONSABLE MANAGER DE LA DISTRIBUTION

455 HEURES DE FORMATION SUR 1 AN (12 MOIS)

Diplôme de niveau II (Bac + 3) reconnu par l'État
et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles
En alternance

25% en Centre de Formation - 75% en Entreprise

> OBJECTIF DE LA FORMATION

Développer des compétences managériales afin de pouvoir assumer un poste d'encadrement dans le commerce et la distribution.

Postes pouvant être occupés : chef de rayon, responsable de caisses, responsable du service clientèle, manager des ventes, chef de département commercial (chef de secteur responsable Univers), responsable de magasin (adjoint ou directeur).

> OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Être capable de :

- Décliner une stratégie commerciale en plan d'actions
- Gérer et organiser les surfaces de vente et de stockage
- Superviser une équipe et l'ensemble des activités de l'entreprise soit en direct, soit par délégation
- Prendre en charge la responsabilité d'un point de vente

> MODALITÉS D'ADMISSION

- Dossier de candidature
- Epreuves écrites (QCM)
- Entretien individuel de motivation et de positionnement

> VALIDATION DE LA FORMATION

En fonction des résultats aux évaluations et examens, et pour les personnes ayant suivi le programme dans sa globalité CCI France délivrera un diplôme de niveau II Bachelor spécialisé Responsable Manager de la Distribution, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles et reconnu par l'Etat.

RESPONSABLE MANAGER DE LA DISTRIBUTION



> PROGRAMME

■ BLOC A : GÉRER ET ASSURER LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Marketing et stratégie commerciale / Plan d'actions / Cross canal / Conduite de projets / Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

■ BLOC B : GÉRER ET ORGANISER LES SURFACES DE VENTE ET DE STOCKAGE

Gestion des stocks / Merchandising / Négociation fournisseurs / Droit commercial / Législation ERP

■ BLOC C : MANAGER UNE ÉQUIPE

Identification et planification des besoins en compétences / Développer son leadership / Animer une réunion / Recruter et former son équipe / Droit du travail

■ BLOC PROFESSIONNEL : DÉVELOPPER SA MAÎTRISE PROFESSIONNELLE

Mise en oeuvre des activités et compétences en environnement professionnel / Rapport d'activité managériale : dossier écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels / Evaluation en entreprise

> PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ-REQUIS

Toute personne répondant au profil :

■ Soit titulaire d'un BAC + 2 ou d'une certification de niveau III minimum :

- Dans les domaines de la vente/commerce/distribution
- Dans tout autre domaine et justifier d'une expérience minimale de 6 mois en commerce/distribution

■ Soit justifiant d'un niveau BAC + 2 exclusivement dans les domaines de la vente, du commerce ou de la distribution, couplé d'une expérience professionnelle minimale d'1 an en commerce/distribution (hors préparation d'une certification en alternance)

■ Soit pouvant justifier d'un BAC ou d'une autre certification de niveau IV couplé d'une expérience significative de 3 ans minimum en commerce/distribution (hors préparation d'une certification en alternance).

> MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Intervenants professionnels de la distribution, managers
- Salles informatiques et plateforme E-learning
- Alternance de cours théoriques et pratiques
- Bilans pédagogiques

> RYTHME DE L'ALTERNANCE

Treize semaines complètes de formation en centre réparties dans l'année, en dehors des périodes de forte activité commerciale (saison, fêtes de fin d'année, soldes...)

> COÛT ET FINANCEMENT

COÛT DE LA FORMATION : Nous consulter

Prises en charge possibles :

■ Alternance en contrat de professionnalisation : le coût de la formation est pris en charge par l'OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) dont dépend l'entreprise.

Salariés d'entreprise

- Congé individuel de formation
- Période de professionnalisation

■ Candidat libre : 3 280 €